



RENTRÉE PETITE ENFANCE

LES ANNONCES DU MAIRE

DONNENT RAISON À LA CGT



Vous vous êtes retrouvés au CUM, fin août, à l'occasion de la journée pédagogique organisée par la Direction de la Famille.

Lors de cette réunion, Monsieur le Maire vous a fait plusieurs annonces qui, pour l'essentiel, reprennent les revendications portées par notre syndicat.

Nous ne pouvons que nous féliciter qu'il nous ai rejoints sur la nécessité de mettre en place plusieurs mesures afin d'améliorer vos conditions de travail.

Le recrutement de 50 agents pour palier aux postes vacants



Le renforcement du pool de remplaçants avec le recrutement de 20 agents supplémentaires



Le remplacement des absences liées aux congés parentaux



Le paiement de la moitié des heures supplémentaires



L'attribution de sujétions pour les agents de liaison froide, les auxiliaires de puériculture et la continuité de direction



Une dotation en pharmacie et en lait 1er et 2ème âge pour les assistantes maternelles



Ces engagements, que nous avons obtenus ensemble, sont encourageants. Notre syndicat veillera à ce qu'ils soient honorés, et qu'ils ne se limitent pas à des effets d'annonce.

Par ailleurs, nous continuons à exiger l'**attribution du "bonus attractivité"** qui permettrait une augmentation des rémunérations des personnels des EAJE et des SAF de la Ville de Nice.

Nous réclamons également la **revalorisation du traitement de base et des indemnités d'entretien et de nourriture**, ainsi que l'**attribution d'une carte de transport** pour les assistantes maternelles.

À VOS CÔTÉS ET À VOTRE ÉCOUTE
LA CGT NMCA PORTE VOS REVENDICATIONS

Je suis syndiqué,
pourquoi pas vous ?

